



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

**Centre pour la facilitation du commerce
et les transactions électroniques**

Vingt-neuvième session

Genève, 9 et 10 novembre 2023

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

Rapports des rapporteurs**Rapport du Rapporteur du Centre des Nations Unies pour
la facilitation du commerce et les transactions électroniques
pour l'Asie et le Pacifique*****Document présenté par le Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique***Résumé*

Le présent document a pour objet d'informer la Plénière des activités menées par le Rapporteur régional du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) pour l'Asie et le Pacifique depuis la présentation de son dernier rapport. Il fait le point des réunions qui ont eu lieu dans la région et des principaux projets qui intéressent le CEFACT-ONU.

Publié sous la cote ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/6, le présent document est soumis à la vingt-neuvième session plénière du CEFACT-ONU pour qu'il en soit pris note.

* La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.



I. Introduction

1. On trouvera ci-après le rapport du Rapporteur pour l'Asie et le Pacifique, qui rend compte des activités menées par le Conseil Asie-Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (AFACT) depuis la présentation du dernier rapport.
2. En 2021, le CEFACT-ONU a élu Hisanao Sugamata Rapporteur régional pour l'Asie et le Pacifique.
3. L'objectif principal, dans la région Asie-Pacifique, est de veiller à ce que la communication des données s'opère de manière fluide, économique et sûre entre les partenaires commerciaux et les parties concernées, compte tenu en particulier de l'essor des transactions électroniques dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les pays et organismes de la région s'emploient à créer et à développer les infrastructures et réseaux informatiques nécessaires à la gestion de chaînes d'approvisionnement/de valeur mondiales qui soient transparentes et répondent à des critères stricts, mais les défis à relever sont nombreux. Ils continuent de s'efforcer de libérer le potentiel des transactions électroniques et de la facilitation du commerce pour maximiser leur contribution au développement régional.

II. Activités menées par le Conseil Asie-Pacifique pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques

4. L'AFACT est bien placé pour dynamiser, améliorer et promouvoir les organisations professionnelles, commerciales et administratives, et pour les aider à échanger efficacement des produits et services en appliquant des normes et des bonnes pratiques internationales, en particulier celles que le CEFACT-ONU élabore et fait connaître. La plupart des membres actifs de l'AFACT ont continué de mener des activités communes, qui bénéficient à tous les pays membres.
5. Tous les membres aspirent à faciliter les transactions commerciales internationales et à contribuer à la croissance du commerce électronique dans un cadre apolitique.
6. L'AFACT tient chaque année une réunion intermédiaire au premier semestre et une réunion plénière au second semestre. Tous les membres ont la possibilité d'y assister pour échanger des données d'expérience et des connaissances et dégager les principaux enjeux stratégiques. Le Japon et la Province chinoise de Taiwan ont accueilli les réunions de l'AFACT en 2022 et 2023.
7. Les manifestations ci-après ont eu lieu depuis la présentation du dernier rapport :
 - La quarantième réunion intermédiaire de l'AFACT, qui s'est tenue le 28 juillet 2022 (en ligne) ;
 - La quarantième réunion plénière de l'AFACT, qui s'est tenue le 15 décembre 2022 (en ligne) ;
 - Le Forum de l'AFACT, qui s'est tenu le 30 mars 2023 à Kaohsiung (Province chinoise de Taiwan) ;
 - La quarante et unième réunion intermédiaire de l'AFACT, qui s'est tenue le 11 juillet 2023 à Kyoto (Japon).
8. Le Rapporteur a présenté à la réunion plénière de l'AFACT un rapport sur les activités du CEFACT-ONU (forums, conférences et projets). Les experts qui ont participé aux divers groupes de travail du CEFACT-ONU ont dûment rendu compte aux comités des groupes de travail de l'AFACT.

9. En 2023, l'AFACT a reconstitué les trois groupes de travail suivants :
- Le groupe de travail sur la facilitation du commerce : ce groupe a entamé un projet dont le but est d'étudier la possibilité de créer un pipeline de données dans la région Asie-Pacifique au service de la facilitation du commerce. Ce projet s'inscrit dans le prolongement du projet du CEFACT-ONU sur les structures de partage des données utilisées dans le modèle « acheter-expédier-payer » pour faciliter l'accès des opérateurs du commerce au financement ;
 - Le groupe de travail sur le développement durable et l'économie circulaire : ce groupe a lancé trois projets sur :
 - Le contrôle des empreintes carbone et les taxes carbone ;
 - La prise en compte des questions d'environnement, de société et de gouvernance dans le secteur agricole ;
 - La mobilité en tant que service ;
 - Le groupe de travail sur les voyages, le tourisme et les loisirs : ce groupe de travail est chargé de revitaliser, dans la région Asie-Pacifique, les normes commerciales relatives au tourisme durable du CEFACT-ONU et son projet sur les composantes techniques des programmes d'immersion.
-